

Un Franciscain atypique du XVI^e siècle : Anselme TURMEDA

Michel SALVAT

« La vie et l'œuvre de Turmeda, contemporain de la Guerre de Cent ans et du grand schisme d'Occident, né chrétien à Palma de Majorque et mort musulman à Tunis, auteur, entre autres, de la *Dispute de l'Ane*, sont étroitement liées et l'on peut se demander laquelle de ces deux faces est la plus extraordinaire. »

C'est par ces mots qu'Armand Llinarès commence son introduction à l'édition critique de la *Dispute de l'Ane*, œuvre sur laquelle nous reviendrons. Il nous faut tout d'abord tenter d'esquisser une biographie de l'auteur et nous partirons pour cela des travaux de synthèse très complets d'A. Llinarès, publiés en 1984.¹⁾

Pour ce qui concerne la vie et l'œuvre d'Anselme Turmeda, le livre de base, quoique ancien, reste celui d'Agustí Calvet.²⁾ Il a été complété par divers articles plus récents dont A. Llinarès donne la liste. Si celui-ci écrit que « la vie et l'œuvre » sont étroitement liées, c'est que pour jeter quelques lumières sur la vie de Turmeda nous ne disposons guère que de ses écrits, au demeurant peu abondants mais souvent dignes d'intérêt, quatre ou peut-être cinq : un *Livre de bons conseils*, un poème sur la *Division du royaume de Majorque*, la *Dispute de l'Ane*, sans doute quelques prophéties non identifiées, tous écrits en catalan, et la *Tuhfa*, écrite en arabe. La *Dispute* et la *Tuhfa* surtout contiennent des indications autobiographiques et des références à des événements connus. C'est dans les deux premiers chapitres de la *Tuhfa* qu'il relate sa conversion à l'islam. Même si tout ce qu'il écrit à ce sujet n'est pas à prendre à la lettre, ce témoignage demeure précieux car bon nombre de faits qui y sont rapportés sont confirmés par d'autres sources.

Anselme Turmeda est né à Palma de Majorque, toujours désignée à l'époque sous le nom de Ciutat de Mallorca, au milieu du XIV^e siècle, en 1352 selon

les déductions d'A. Calvet. Il est donc à la charnière du monde médiéval et de la Renaissance. Fils unique d'une famille bourgeoise, il est confié dès l'âge de six ans à un précepteur, « savant prêtre » nous dira-t-il, qui, outre sa langue maternelle, lui enseigne le latin des Evangiles et la logique.

Vers 1366, il est envoyé sur le continent à Lérida pour y faire ses études « secondaires » dirions nous aujourd'hui, à la Faculté des Arts de l'université fondée au début du siècle. Il nous dit s'y être intéressé surtout à la physique, c'est-à-dire les sciences de la nature, et à l'astronomie (qui comprend aussi l'astrologie, et pour longtemps encore malgré la condamnation par la papauté à la fin du XIV^e siècle). Très tôt sans doute il entre chez les franciscains du monastère de Montblanch, dans la province de Tarragone, comme le prouve le testament de son parrain, Pierre Sylvestre de Majorque, qui fait en 1364 un legs à « frère Anselme Turmeda de l'ordre des frères mineurs, mon filleul » (« *fratri A. Turmeda ordinis fratrum minorum, filiolo meo* »). Celui-ci continue néanmoins ses études à Lérida.

Agé de 24 ans environ, il se rend en Italie à Bologne pour y étudier la théologie durant une dizaine d'années (1376-1386 sans doute). Il a notamment comme professeur un homme réputé pour sa science et sa piété, Nicolas Martel, maître en Théologie et futur archevêque de Raguse.³⁾ C'est à la fin de ce séjour à Bologne que se serait placé un incident qui l'aurait poussé à abandonner le christianisme pour se convertir à l'islam et qu'il rapporte dans la *Tuhfa*. Comme son maître lui demandait un jour de quoi avaient débattu les étudiants en son absence, Turmeda répondit qu'ils avaient tenté de comprendre ces paroles de Jésus : « Après moi viendra un prophète nommé Paraclet. » Alors le maître lui aurait répliqué dans le plus grand secret que le Paraclet était le nom sous lequel est connu Mahomet et que l'islam était la vraie religion. Faut-il prendre ce récit à la lettre ? D'abord, la citation de l'Evangile selon Saint-Jean (XV. 26) est pour le moins fantaisiste. Le texte en est bien différent : « Quand viendra le Paraclet que je vous enverrai d'auprès du Père, l'Esprit de Vérité qui provient du Père, il me rendra témoignage. » Ensuite, pourquoi Nicolas Martel n'aurait-il pas lui aussi embrassé l'islam ? Que cet incident corresponde à la réalité, on peut en douter, surtout quand on prend en compte la verve souvent facétieuse dont fait montre

frère Anselme, dans la *Dispute* notamment.

Quoi qu'il en ait été, peu de temps après, il quitte Bologne pour revenir à Majorque où il reste quelques mois, sans doute pour régler ses affaires avant un départ définitif puisqu'il est toujours décidé, affirme-t-il, à se faire musulman. C'est dans ce dessein qu'il s'embarque pour la Sicile et de là se rend à Tunis. Dans cette ville où résident de nombreux chrétiens, et surtout des Catalans, il est fort bien reçu. La situation des chrétiens en Barbarie Orientale (la future Tunisie) est privilégiée.⁴⁾ La milice du Souverain de Tunis, dont le drapeau est aux armes du roi d'Aragon et le chef nommé par celui-ci, est surtout composée de Catalans chrétiens. Outre ces miliciens, de nombreux commerçants sont installés dans des comptoirs dont les consuls dépendent eux aussi du roi d'Aragon. Enfin, les ordres religieux sont fortement représentés, certains ayant pour mission le rachat des esclaves (pour la plupart capturés en mer), d'autres la conversion des musulmans (ce qui est difficile mais parfois couronné de succès). Tolérance (forcée ?), les cloches des chapelles sonnent les offices. Nous dirions aujourd'hui que la Barbarie Orientale est sous « protectorat » catalan. C'est donc sans doute à ses frères franciscains que frère Anselme a dû se présenter en arrivant à Tunis.

Quelques mois plus tard, il fait la connaissance de Youssouf, médecin personnel du souverain hafside de Tunis, Abou-l'Abbas. Par l'entremise de ce médecin, il est reçu par le roi à qui il fait part de son intention de se convertir à l'islam. Toujours selon son propre récit, quelque temps après, devant le roi et en présence de commerçants chrétiens convoqués à sa demande pour en témoigner, il abjure le christianisme proclamant : « Il n'y a de Dieu qu'Allah et Mahomet est son prophète. » (*Tuhfa*) Le roi lui, accorde des émoluments et lui fait de riches présents quand il épouse la fille d'un notable arabe dont il aura plusieurs enfants. Plus tard, il est nommé chef de la douane. Il parle couramment, outre le catalan bien sûr, l'italien et le français ; Il acquiert rapidement une bonne connaissance de l'arabe. Il joue désormais le rôle d'interprète officiel du Palais et prend le nom d'Abdallah-ibn Abdallah al-Tarchuman, c'est-à-dire « l'interprète », sous lequel il reste connu dans le monde arabe.

Après la mort d'Abou-l'Abbas, en 1394, son fils et successeur Abou-

Fariz, qui régnera quarante ans, ajoute à ces fonctions déjà importantes celle d'intendant du Palais. C'est ce qui explique que, dans la *Dispute*, Turmeda se soit désigné comme « official en la doyne de Thunicz pour le grand et noble Maule Buffet⁵⁾, roi et seigneur entre les fils d'Adam, et est grand escuyer dudict roy. » Il conservera toutes ces charges jusqu'à sa mort.

Parallèlement, il commence sa carrière d'écrivain en 1398 (il est alors âgé de 45 ans environ) par une petite œuvre en vers composée de cent sept quatrains, le *Libre de bons amonestaments* (livre de bons conseils)⁶⁾, écrit, dit-il, « à Tunis par frère Anselme Turmeda autrement appelé Abdallah. » C'est la copie souvent textuelle d'une curieuse œuvre italienne vieille alors d'un siècle, la *Dottrina dello schiavo di Bari* (Doctrine de l'esclave de Bari).⁷⁾ C'est un ouvrage de conseils tout à fait chrétiens comme en témoignent ces quelques extraits :

« Premièrement, puisque tu es baptisé,
Tu croiras que la divinité
Est un seul être en une trinité de personnes
Et que Jésus, fils de Dieu, vit.
Il est Dieu et fils de David,
Cela est vrai et ainsi le dit
La Sainte Ecriture. » (Str. 2 et 3)

Et on y trouve déjà ce qui sera largement développé par exemple dans la *Dispute* : la méfiance envers certains prédicateurs, franciscains et dominicains entre autres :

« Ce que tu entendras dire tu feras,
mais ce qu'ils font tu éviteras,
je le dis de ceux qui ont la tête rasée
et portent la barbe. » (Str. 22)

Enfin, les strophes 60 à 69, thème récurrent chez Turmeda, condamnent la course à l'argent, véhicule du mensonge et du déshonneur, adoré par tous les peuples, « maures, juifs et chrétiens. » (Str. 65)

On ne peut pas dire que ces idées soient très originales, mais ces conseils ont dû être jugés très utiles par leur simplicité même et leur conformité avec l'enseignement de l'Eglise. En effet, entre 1635 et 1821, on compte au moins une trentaine d'éditions de ce livre⁸⁾ et le fait qu'il est été remis aux enfants après le catéchisme prouve un succès populaire qui s'est prolongé jusqu'au début du XIX^e siècle au moins. Martí de Riquer commente ainsi : « Le fait que douze générations de Catalans, principalement des paysans, aient appris à lire et à raisonner sur un livre aussi déconcertant est un phénomène qui pourrait intéresser les sociologues. »⁹⁾

Quelques mois plus tard, en cette même année 1398, Turmeda compose une œuvre, toujours en catalan et en vers, mais beaucoup plus longue. C'est une sorte de méditation sur l'histoire récente intitulée *Cobles de la divisió del regne de Mallorca* (Strophes sur la division du royaume de Majorque) qu'il dit écrite à la demande de marchands majorquins installés à Tunis.¹⁰⁾ La tonalité chrétienne de l'ouvrage se reflète bien dans la strophe finale :

« Œuvre écrite au palais
En mil trois cent quatre-vingt-dix-huit,
D'où je supplie le Roi de paix
Qu'il nous abrite sous Son manteau.
Que Jésus, qui la mort repousse
avec Sa grâce,
nous donne ensuite
le paradis, avec Sa Sainte Mère. »

Il est à noter que cette œuvre chrétienne est composée « au palais » du souverain musulman par le caïd Abdallah, redevenu pour l'occasion (ou resté ?) frère Anselme de l'ordre de Saint-François.

Il se passe ensuite une vingtaine d'années pendant lesquelles, à notre connaissance, il n'écrit plus, si l'on excepte quelques prophéties auxquelles il fait allusion dans la *Dispute*, voire un recueil de maximes et de sentences malicieuses, le *Libre de Tres*, que certains lui ont attribué.¹¹⁾ D'après ce qu'il nous dit dans la

Tuhfa, il était satisfait de la vie qu'il menait. Toutefois, on a retrouvé un certain nombre de documents par lesquels on peut s'interroger.

Pourquoi, par exemple, Roger de Moncada, vice-roi de Majorque, délivre-t-il en novembre 1402, à la demande de l'évêque et des notables de Majorque, un sauf-conduit pour « frère Anselme Turmeda, apostat » à qui il précise qu'il lui offre toute sécurité : « Nous vous assurons notre protection, frère Anselme Turmeda, de l'ordre de Saint-François confesseur. » (Texte latin : « *guidamus et assecuramus vos, fratrem Encelm Turmeda, ordinis sancti Francisci confessoris.* ») ? Ses amis de Majorque le pensaient-ils en danger, ou, s'il les avait lui-même sollicités, se sentait-il menacé ?

Pourquoi, dix ans plus tard, le 22 septembre 1412, l'anti pape Benoît XIII, retiré à Peñíscola (en pays de Valence), lui délivre-t-il un sauf-conduit, explicitement « à la demande de l'intéressé lui-même » cette fois-ci ? On peut se poser les mêmes questions.

Pourquoi enfin, en 1414, Ferdinand 1^{er}, nouveau roi d'Aragon, répond-il favorablement à une nouvelle demande de « frère Anselme, renégat résidant à Tunis » ?

Pourquoi ? Nous ne le saurons sans doute jamais car Turmeda ne fait aucune allusion dans ses ouvrages à ces sauf-conduits ni à des séjours qu'il aurait faits en terre chrétienne. A-t-il jamais désiré revenir au pays ? Sa conversion était-elle sincère et totale ?

Quoi qu'il en ait été, nous pouvons relever que les occasions de retourner en sécurité chez les siens ne lui ont pas manqué pendant ces vingt années de silence, comme elles ne lui manqueront pas non plus par la suite.

C'est donc quelque vingt ans après la publication de ses premières œuvres connues, en 1417 et 1418, que Turmeda écrit la *Dispute de l'Ane*.¹²⁾ Nous nous intéressons ici au chapitre 15 où Turmeda nous livre un véritable catalogue des turpitudes des religieux à partir des sept péchés capitaux. Il y fait montre d'une « attitude antimonastique et anticléricale, qui ne contredit d'ailleurs

pas forcément le caractère chrétien de la *Dispute* mais en accentue seulement l'allure parodique ». ¹³⁾ Martí de Riquer a commenté les « historiettes » qui constituent les exemples de ces turpitudes placées par leur auteur dans un cadre « vraisemblable ». ¹⁴⁾ Bien des personnages réels en sont les protagonistes. Ce n'est pas ici le lieu d'une étude de ce chapitre qui constitue comme un livre dans le livre puisque dans l'édition d'A. Llinarès, il occupe 25 pages sur les 70 que comporte la *Dispute* proprement dite.

« Pourquoi ces historiettes » ? se demande A. Llinarès. Il ne s'agit sans doute pas d'une vengeance d'un ancien moine (mais ne se désigne-t-il pas toujours comme « frère Anselme », sauf dans la *Tuhfa* ?) car « il ne manifeste aucun mépris ni aucune prévention contre les moines en particulier. » Il dénonce, sans concession, ceux qui ternissent l'image des religieux, prêtres, évêques ou abbés, mais cite aussi des exemples de sainteté. ¹⁵⁾

Deux ans après la *Dispute*, il écrit en arabe cette fois l'ouvrage connu sous le titre abrégé de *Tuhfa*. ¹⁶⁾ Il le signe de son nom arabe, ce qui semble marquer une rupture définitive avec le monde chrétien. Des trois chapitres qui le composent, les deux premiers se veulent « autobiographiques » et nous y trouvons les quelques renseignements que l'auteur veut bien nous donner sur sa vie. Mais ses pensées, et même ce qu'il ressent nous les trouvons dans le dernier chapitre que l'on peut qualifier de doctrinal, même s'il est nettement polémique. Or, il ne s'agit plus cette fois de doctrine chrétienne, mais musulmane. ¹⁷⁾

Dès l'abord, Anselme-Abdallah prétend que les Evangélistes ont défiguré la véritable personnalité de Jésus. En outre, il y a trop de discordance entre les quatre Evangiles pour que l'on puisse ajouter foi à ce qu'ils rapportent. D'où une première conclusion : « Non, Jésus n'a pas été tué, on ne l'a pas enseveli dans un tombeau, il n'en est donc pas sorti, ni après un jour, ni après quarante jours. » ¹⁸⁾ Ceci résume les versets 155-156 de la Sourate IV du Coran ¹⁹⁾ : « Les hommes des Ecritures » :

« Ils n'ont point cru à Jésus, ils ont inventé contre Marie un mensonge atroce. » (V. 155)

Ils disent : « Nous avons mis à mort le Messie, Jésus fils de Marie, l'apôtre de Dieu. Non, ils ne l'ont point tué, ils ne l'ont point crucifié ; un autre individu qui lui ressemblait lui fut substitué, et ceux qui disputaient à son sujet ont été eux-mêmes dans le doute. Ils n'avaient pas de connaissance précise, ce qui n'était qu'une supposition. Ils ne l'ont point tué réellement. Dieu l'a élevé à Lui, et Dieu est puissant et sage. » (V. 156)

Ensuite, Anselme-Abdallah, fidèle à l'Islam, réfute un à un les cinq articles fondamentaux de la foi chrétienne.

1. Le baptême est « une de ces choses faussement insérées dans les Evangiles. »²⁰⁾
2. Le dogme de la Trinité est « chose impossible, contraire à la raison et à la nature. »

Coran, Sourate IV, verset 169 (extrait) :

« Le messie, Jésus fils de Marie, est l'apôtre de Dieu et son verbe qu'il jeta dans Marie : il est un esprit venant de Dieu. Croyez donc en Dieu et à ses apôtres et ne dites point : il y a Trinité. »

3. L'incarnation de Jésus est inconcevable, car « Dieu est celui qui n'a à côté de lui ni pareil ni semblable ; il n'est d'autre Dieu que Lui. »²¹⁾

Coran, Sourate IV, verset 169 (extrait) :

« Dieu est unique. Loin de sa gloire qu'il ait eu un fils. A lui appartient tout ce qui est dans les cieux et sur terre. Son patronage suffit, il n'a pas besoin d'un agent. »

4. L'Eucharistie est une institution fabuleuse puisque l'Evangile de Saint-Jean ne l'explique pas.
5. La confession n'est pas admissible puisqu'il n'en est pas fait mention dans les textes évangéliques et que seul Dieu peut pardonner les péchés.

Coran, Sourate III. Verset 66 (fin) :

« . . . Les grâces sont dans les mains de Dieu : il les dispense à qui il veut. Il est immense et savant. »

Verset 67 : « Il accordera sa miséricorde à qui il voudra. Il est le suprême dispensateur des grâces. »

Turmeda-Abdallah attaque ensuite le pape, vicaire de Jésus comme le prétendent les chrétiens, car « il accorde à qui il veut des certificats de pardon des péchés, d'affranchissement de l'enfer et d'entrée au ciel. En retour de cela, il reçoit de grandes sommes d'argent. »²²⁾ Cette critique des « indulgences » n'est-elle pas à rapprocher de celles qu'adressait Jean Hus, en Bohême, à l'encontre de l'Antipape Jean XXIII dès 1417 ? Turmeda les a-t-il connues ?

Nous trouvons encore un plaidoyer en faveur du mariage des prêtres et des religieux car, dit-il, « mis à part Jésus et saint Jean Baptiste, David, Salomon et d'autres prophètes ont été mariés, et certains avec plusieurs femmes. » Bien qu'on ne lui connaisse qu'une seule épouse, est-ce pour pouvoir se marier que notre franciscain s'est converti à l'Islam ?

Enfin, il affirme que les preuves de la mission de Mahomet se trouvent dans le Pentateuque, les *Psaumes*, la prédication des prophètes et dans les *Evangelies* même. Mahomet c'est, nous l'avons vu, le Paraclet annoncé par le Christ.

En admettant, ce qui est loin d'être probable, que cet ouvrage ait été connu en terre chrétienne, on n'a pas su que son auteur était le frère Anselme Turmeda de l'ordre de saint François. Et aurait-on pu le croire ? Même Jean Spiro, qui le traduit en français en 1886, sous le titre de *Présent de l'homme lettré*, ne fait pas le rapprochement avec le frère franciscain. Son identification sera due à A. Rubiò i Lluch et M. Menéndez Palayo au début du XX^e siècle.²³⁾ Il est vraisemblable que ses contemporains chrétiens aient pensé que Turmeda, bien qu'« apostat », soit demeuré malgré tout fidèle à sa foi d'origine, et la teneur de ses ouvrages précédents en catalan, diffusés en occident, ne pouvait que les y inciter. Que certains aient cru pouvoir le faire revenir au sein de l'Eglise n'est peut-être pas tout à fait à exclure.

Ce que nous savons encore, c'est que le 8 décembre 1421, le jeune roi d'Aragon et de Sicile Alphonse le Magnanime envoie une lettre au vice-roi, au fils aîné du souverain de Tunis et à « frère Anselme Turmeda, autrement appelé le caïd Abdallah. » à propos d'un rachat d'esclaves.²⁴⁾ Ceci prouve l'influence que l'on prêtait au majorquin, à juste titre sans aucun doute. Alors comment se

fait-il que personne n'ait alors fait le rapprochement avec l'auteur de la *Tuhfa* ? C'est un ouvrage capital en ces temps de confrontation religieuse entre chrétiens et musulmans en Barbarie Orientale, suffisamment important pour que l'un des fils d'Abdallah, Abd-al-Halim, en donne une version abrégée.²⁵⁾ Mais qui, dans l'entourage de l'auteur, lisait couramment l'arabe ?

Près de deux ans plus tard, en septembre 1423, Alphonse le Magnanime écrit de nouveau à frère Anselme, mais cette fois-ci en particulier. Il l'appelle « mon cher frère (*meu estimat frare*) » et lui fait parvenir en même temps un sauf-conduit pour qu'il puisse se rendre sans encombre dans l'un de ses Etats en compagnie de sa famille (c'est à souligner) et en lui garantissant que ni lui, ni les siens, ne seront inquiétés à leur arrivée.²⁶⁾ C'est un texte d'une très grande importance. Turmeda avait-il lui-même demandé en cette faveur ? Et si oui, pourquoi ? Avait-il la nostalgie de son pays natal, mais sa famille ? Ou se sentait-il menacé, pour une raison quelconque, ce qui expliquerait que sa famille l'accompagne ? Rien, aucun document ne nous permet de répondre à ces questions et, en tout état de cause, il est peu vraisemblable que ce voyage ait eu lieu.

Cette date du 23 septembre 1423 est du reste la dernière où nous trouvons mention de frère Anselme, ou du caïd Abdallah. Il est alors âgé de 70 ans environ. Il a dû mourir peu après, entre 1424 et 1432 croit pouvoir avancer Augusti Calvet²⁷⁾, à Tunis sans doute où se trouve toujours la tombe d'Abdallah ibn Abdallah-al-Tarchuman au Souk des Selliers, comme le précise A. Llinarès après J. Spiro.²⁸⁾

Ces quelques informations qui nous ont permis d'esquisser ce qui a pu être la vie de frère Anselme Turmeda montrent qu'il était un homme hautement considéré, d'abord par les chrétiens qui ont persisté, peut-être à juste de raison, à le voir comme un des leurs puisque ses ouvrages en langue catalane sont en tout point conformes à la doctrine chrétienne la plus orthodoxe, même s'il critique sévèrement les manquements à l'engagement religieux de certains. Ces écrits sont certainement les seuls qu'ils aient connus et il ne nous paraît pas qu'ils aient considéré sa conversion à l'islam comme sincère et irréversible. Ensuite, sous le nom d'Abdallah, il est respecté par les musulmans, et sans doute aussi à

juste titre car il avait adopté leur religion et leurs mœurs, servant fidèlement leurs souverains qui, en retour, l'ont couvert d'honneurs ; apparemment, ils n'ont pas mis en doute la sincérité de sa conversion à l'islam parfaitement illustrée par la *Tuhfa*, et les habitants de Tunis ont respecté sa tombe jusqu'à aujourd'hui.

Du côté chrétien, redisons-le, aussi bien les papes que les souverains catalans lui ont porté un intérêt tout spécial, nous l'avons vu. Ce qui est le plus extraordinaire, comme l'a souligné A. Llinarès, c'est que ce double prestige dont il jouissait de son vivant grâce à ses mérites personnels, ait persisté pendant des siècles grâce à ses quelques ouvrages doublement orthodoxes, si l'on ose dire. Nous avons vu quelle a été leur diffusion en Catalogne, puis en France avec la *Dispute de l'Ane*. Chez les musulmans on ne connaissait semble-t-il que la *Tuhfa* qui fut de nombreuses fois recopiée. On a recensé en tout quinze manuscrits de cette œuvre, dont trois figurent au fonds arabe de la Bibliothèque Nationale de Paris. Elle a été traduite en turc comme le note J. Spiro.²⁹ Enfin, elle a été également imprimée plusieurs fois, ce qui assure de l'importance qui lui a été reconnue en pays musulmans, sans doute grâce aux arguments qu'utilise Abdallah pour critiquer les dogmes chrétiens.

Revenons à la notoriété de frère Anselme en occident pour noter une amusante légende destinée à le laver du pêché d'apostasie. Cette légende a été rapportée pour la première fois en 1694, mais sans doute circulait-elle bien avant, ce qui montre là aussi l'intérêt que l'on portait au personnage. Voici comment A. Llinarès la raconte : « Frère Turmeda, du monastère de Montblanch, se laisse persuader par frère Marginet, du monastère de Poblet, d'abandonner sa vie religieuse. Tous deux s'enfuient, mais bientôt se repentent et tandis que frère Marginet se retire dans une grotte proche de Poblet pour y faire pénitence, frère Turmeda s'embarque pour l'Italie où il compte demander pardon au pape. Capturé par des pirates musulmans, il est emmené à Tunis où, de force, on lui fait abjurer le christianisme. Alors qu'un jour il est en train de prêcher le Coran, frère Marginet lui apparaît et l'exhorte à revenir dans le droit chemin. Dès lors, Turmeda se met à prêcher aux musulmans les vérités du christianisme et abjure l'islam. Ce que voyant, le souverain de Tunis lui tranche la tête avec son cimeterre, ce qui vaut à Turmeda la palme du martyr. »³⁰

A. Llinarès trouve « particulièrement extraordinaire » que la double fortune posthume de notre auteur se soit fondée à peu près uniquement sur deux œuvres, son premier livre écrit en catalan, qui n'est pas le meilleur, et le dernier écrit vingt-deux ans plus tard en arabe, chacun d'eux ayant été copiés puis imprimés indépendamment l'un de l'autre puisque destinés à des publics bien différents, et qu'en outre ils ne furent pas attribués au même auteur. Nous ajouterons toutefois que bien après la mort de Turmeda semble-t-il, la *Dispute de l'Ane* ait connu, au moins en France, une réelle diffusion.

On comprend que comme les commentateurs des œuvres de frère Anselme, nous demeurions perplexes devant cette double personnalité. Que la *Tuhfa*, écrite à Tunis en arabe par le musulman Abdallah-ibn-Abdallah n'ait été diffusée que dans les pays musulmans, il n'y a rien de plus naturel. Mais que ces autres œuvres écrites également à Tunis, et même « au palais » comme il le précise une fois, bien que rédigées en catalan, n'aient été connues que dans les pays méditerranéens chrétiens a de quoi surprendre. Comment imaginer en effet que personne, à la cour de Tunis, n'ait parlé catalan alors que les Catalans y sont présents depuis deux siècles et y jouent un rôle éminent ? Et, nous l'avons vu, dans le premier chapitre de la *Tuhfa*, Turmeda-Abdallah raconte sa vie de franciscain avant sa conversion. Et qui ne sait pas que le caïd Abdallah n'est autre que ce frère Anselme Turmeda qui signe ses œuvres en catalan ? Pourquoi enfin, seulement deux ans après la *Dispute de l'Ane* où sont affirmés les dogmes fondamentaux du christianisme, écrit-il la *Tuhfa* où il les réfute un à un ? Est-ce seulement parce qu'il a délibérément choisi les destinataires de ses livres ? Mais alors, pourquoi n'a-t-il pas écrit plus tôt la *Tuhfa* ou quelque autre ouvrage exprimant la foi en l'islam, qu'il prétend avoir embrassée avant 1390.

Certains ont mis en doute la sincérité de ses convictions religieuses, chrétiennes comme musulmanes. Il est possible qu'au cours de son long séjour à Bologne il n'ait pas été un franciscain convaincu ou qu'il ait cessé de l'être, déçu par l'inconduite de maint frère de haut rang ; ses convictions premières ont pu aussi vaciller sous l'influence de l'averroïsme dont le foyer était alors l'université de Padoue. Il est possible qu'il ait embrassé l'islam comme une fuite

devant ce à quoi il ne pouvait plus croire, religion qui de surcroît lui permettrait de se marier un jour.

Arrêtons-nous un instant sur cette idée de « l'islam refuge ». Le cas de Turmeda, s'il est exemplaire, n'est pas isolé : jusqu'au XVIII^e siècle au moins, plus d'un chrétien a traversé la Méditerranée pour « se faire musulman », lorsqu'il était, en particulier, pourchassé dans son pays, ce qui n'était pas, bien entendu, le cas de notre franciscain.³¹⁾

Il est à remarquer que son adhésion à l'islam n'a entraîné aucun prosélytisme pendant plus de trente ans, jusqu'à la rédaction de la *Tuhfa*. Durant cette longue période, il s'est contenté, mais ce n'était pas rien, d'être un haut fonctionnaire irréprochable et c'est seulement lorsque la mort approche, semble-t-il, qu'il franchit définitivement le pas en confiant à l'écriture ce qu'il croit être la vérité depuis des années, reniant en quelque sorte, et avec vigueur, tous ses écrits chrétiens. Y a-t-il été obligé, d'une façon ou d'une autre, comme pour se « dédouaner » ?

Certains commentateurs avancent une seconde hypothèse, peut-être plus solide pour A. Llinarès et qu'en tant que Catalan nous aussi, nous ne pouvons négliger : Turmeda est un exilé, même si c'est par un acte volontaire. Martí de Riquer note chez lui une oscillation constante entre d'une part le désir de retourner en Catalogne, non par repentir, mais par nostalgie, et d'autre part le manque de volonté pour abandonner une situation brillante et renoncer à une vie familiale sans doute heureuse.³²⁾ Comme tous les exilés, et c'est commun chez les Catalans, il est nostalgique de son île natale où se trouvent ses racines profondes, celles dont il ne pourra jamais se couper, quoi qu'il fasse, alors même que la vie qu'il s'est organisée ailleurs lui a pleinement réussi, comme il le reconnaît. Cette nostalgie transparaît dès les premières pages de la *Tuhfa* lorsqu'il décrit Majorque.³³⁾

Il ne nous faut donc pas juger Turmeda trop sévèrement pour son « double jeu », comme l'écrit Martí de Riquer.³⁴⁾ Et A. Llinarès ajoute : « Lui-même ne s'est-il pas condamné d'avance dans la 77^e strophe de sa première œuvre ?³⁵⁾

« Celui qui en ce monde va simplement,
Sûrement va en confiance ;
Dieu a en aversion
L'homme à deux visages. »³⁶⁾

Ces deux visages de Turmeda sont donc celui de frère Anselme de l'ordre de Saint-François qui, en 1418, écrit : « . . . de Dieu le Père nayst le filz, et du père et du filz également procède le Sainct Esprit... » (*Dispute*, chapitre 14), comme celui du caïd Abdallah qui, en 1420, écrit que « le dogme de la Trinité est chose impossible », que « l'incarnation de Jésus est inconcevable » (*Le Présent*. p.39).

En conclusion de cet essai biographique bien lacunaire, et pour cause, on peut imaginer que frère Anselme Turmeda, dès sa jeunesse, s'est montré sceptique quant à la vérité des dogmes qu'on lui enseignait, au moins quand il a fréquenté l'université de Bologne. Rien ne nous permet de refuser de croire qu'il ait alors songé à se convertir à l'islam. Mais où et comment a-t-il eu connaissance de ce qu'il nous dit être désormais la seule vérité ? Ensuite, installé à Tunis, il aura, par sa pratique de l'arabe rapidement acquise, tout loisir d'étudier le *Coran*. Il aura aussi, certes, des accès de nostalgie : ses livres conformes aux dogmes chrétiens, écrits en catalan, ne seraient-ils pas alors une sorte de « thérapie » ? Et il nous est impossible, à la lecture de ses divers ouvrages, d'affirmer que sa conversion à l'islam était totale. Quoi qu'il en soit, pour se tirer d'embaras peut-être, il le fait avec une réelle maestria dans son œuvre la plus importante sans doute, *La Dispute de l'Ane*.

Notes

- 1) A. Llinarès, *Anselme Turmeda, Dispute de l'Ane*, éd. critique. Paris, lib. Philosophique J. Vrin, 1984.
- 2) A. Calvet, *Fray Anselmo Turmeda, heterodoxo español*, Barcelone, 1914.
- 3) Aujourd'hui Dubrovnik en Croatie.
- 4) Voir A. Llinarès, *Ramon Llull*, éd. 62, Barcelone, 2^e éd., 1987. Llibre I.I. « l'època de Ramon Llull », pp. 13-55, et en particulier le chap. 2 : « Tunisia i les seves relacions amb Catalunya de

1229 en 1315 », pp. 22-31.

- ⁵⁾ Maule Buffet est une transcription maladroite, peut-être due au traducteur français, de Moulay Bouferiz, nom sous lequel le souverain de Tunis est désigné dans les documents chrétiens.
- ⁶⁾ Edité par M. Olivar dans *Bernat Metge-Anselm Turmeda. Obres minors*, Barcelone, 1927, pp. 144-159.
- ⁷⁾ Voir A. Calvet, *op. cit.*, pp. 160-167.
- ⁸⁾ M. Aguiló, *Catalago de obras en lengua catalana*, Madrid, 1923, n° 2257-2285.
- ⁹⁾ M. de Riquer, « Anselm Turmeda » dans *Historia de la literatura catalana*, t.II, Barcelonne, 1964, p. 280.
- ¹⁰⁾ Edité par M. Olivar, *op. cit.*, pp. 103-143.
- ¹¹⁾ M. de Riquer, *op. cit.*, pp. 127-132 et 278.
- ¹²⁾ *Disputation de l'asne contre frere Anselme Turmeda*, Lyon, s. d. (1554). Un exemplaire se trouve à la B.N. de Paris sous la cote Rés. Y2 E 883, dont le texte a été reproduit par R. Fouché-Delbosc dans la *Revue Hispanique*, XXIV (1911), pp.360-479. Trois autres éditions sont connues entre 1548 et 1606. Texte reconstitué en catalan par L. Destany, *Llibre de la Disputacio de l'Asne*, Barcelone, 1922. Traduction catalane avec introduction par M. Olivar, *Disputa de l'Asne*, Barcelone, 1928. Pour ce qui concerne l'analyse de la *Dispute* et les chapitres traitant des animaux, nous nous permettons de renvoyer à notre communication sur les sources scientifiques, à paraître dans les Actes du Colloques « Epopée animale, fable et fabliau » de Louvain-la-Neuve en 2003 (*Reinardus*).
- ¹³⁾ A. Llinarès, *Anselme Turmeda...*, p. 26.
- ¹⁴⁾ M. de Riquer, *op. cit.*, pp. 294-295.
- ¹⁵⁾ A. Llinarès, *op. cit.*, p.27.
- ¹⁶⁾ *Tuhfat al-arib fi-l-radd ala ahl alsahib*, par Abdallah ibn Abdallah al-Tarchuman. Traduction en français avec avant propos de Jean Spiro sous le titre *Le Présent de l'homme lettré*, Paris, 1886. Réédition partielle : *Autobiographie d'Abdallah ben Abdallah le Drogman*, Tunis, 1906. *Tuhfa. Autobiografia y polemica contra el cristianismo, de Abdallah al-Tarchuman. (fray Anselmo Turmeda)*, traduction et commentaire de M. de Epalza, Rome, 1971.
- ¹⁷⁾ Voir A. Llinarès, *op. cit.*, p. 5.
- ¹⁸⁾ *Le Présent*, p. 31.
- ¹⁹⁾ Les extraits du *Coran* sont empruntés à la traduction de Kazimirki, *Le Coran*, Bordas (cl. Garnier), Paris, 1991.
- ²⁰⁾ *Le Présent*, p. 35.

- ²¹⁾ *Ibid.*, p. 39.
- ²²⁾ *Ibid.*, p. 44.
- ²³⁾ *Ibid.*, p. 4. « quant à la personne de notre auteur, nous n'en savons que ce qu'il nous raconte lui-même. Malgré tous nos efforts, il ne nous a pas été possible jusqu'ici d'en apprendre davantage. Nous ignorons le nom qu'il portait avant sa conversion ; nous ignorons même l'année de sa mort. » Pour l'identification, voir A. Calvet, *op. cit.*, p. 38.
- ²⁴⁾ *Ibid.*, p.52.
- ²⁵⁾ C. Brokelmann, *Geschichte der arabischen Literatur*, II, suppl., Leyde, 1936, p. 352.
- ²⁶⁾ A. Calvet, *op. cit.*, p. 81.
- ²⁷⁾ *Ibid.*, p. 89.
- ²⁸⁾ J.Spiro, *op.cit.*, (Avant-propos), p.4 : « Nous savons seulement qu'il est enterré à Tunis. Sa tombe, qui se trouve au milieu du souk des Selliers, est encore actuellement l'objet d'une grande vénération. » Cité par A. Llinarès, *Anselme Turmeda...*, introduction, note 3.
- ²⁹⁾ J. Spiro, *op. cit.*, p. 5.
- ³⁰⁾ A. Llinarès, *op. cit.*, pp. 6-7.
- ³¹⁾ Citons cet exemple célèbre du XVII^e siècle : Jean de Watteville, entré dans les ordres après avoir tué un homme en duel, chanoine de l'abbaye de Baume-les-Messieurs dans le Jura, assassine le prieur et s'enfuit de l'abbaye. Il se rend auprès du Grand Turc, se fait mahométan et règne bientôt sur un harem. Doté d'un commandement dans l'armée ottomane, il finit par trahir, livre ses troupes aux Vénitiens en échange de son retour à l'abbaye de Baume, dont il sera l'abbé jusqu'à sa mort. Sa sépulture se trouve toujours dans l'église abbatiale.
- ³²⁾ Voir M. de Riquer, *op. cit.*, p. 304.
- ³³⁾ *Le Présent*, p. 8 : « Sachez que je tire mon origine de la ville de Majorque (que Dieu la ramène à l'islam), grande ville sur la mer, entre deux montagnes et traversée par une petite rivière. C'est une ville de commerce qui possède deux ports où de grands navires viennent jeter l'ancre pour se livrer à un trafic important. Elle se trouve dans une île du même nom, abondante en oliviers et en figuiers. Dans une bonne année, l'île de Majorque peut exporter vers le Caire et Alexandrie plus de 20 000 barriques d'huile d'olive. On rencontre dans cette île plus de 120 places fortes entourées de murs et bien entretenues. De nombreuses sources arrosent tous les points de l'île et se jettent dans la mer. » (*Le Présent*, p. 8). Turmeda mérite bien la place qui lui est faite, la première, dans l'ouvrage collectif, *Philosophes ibériques et ibéro-américains en exil*, « La pensée ambiguë de Turmeda, l'islamisé » par Alain Guy, Publication de l'université de Toulouse Le Mirail, 1977, pp. 11-56 ; Cité par A. Llinarès, *op. cit.*, note 41, p. 34.
- ³⁴⁾ *Op. cit.*, pp. 305-308.

³⁵⁾ A. Llinarès, *op. cit.*, p. 8.

³⁶⁾ *Libre de bons amonestaments*, trad. A. Llinarès.